# CHAMPIONNATS DE L'AIN INDIVIDUELS 2024 9/10, 11/12, 13/14, 15/16 ET 17/18 ANS

#### **DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION 2023/2024**

Responsables de la compétition :

Jean-Pierre Frobert, Port: 06 87 03 62 38 / Regis Poyet, Port: 06 83 23 93 02

Phase préliminaire par secteur (dans les clubs) : 21 octobre au 18 décembre 2023

(Matches possibles durant les vacances de la Toussaint)

Phases finales: 13 janvier au 11 mars 2024

(Regroupant les qualifiés des secteurs et les exemptés de la première phase)

Finales départementales : 18 mars 2024



Nouveauté 2023/2024 : Le champion de l'Ain n'est pas obligatoirement qualifié pour le championnat individuel régionale s'il ne correspond pas au Cut défini par la ligue.

#### **DISPOSITIONS PARTICULIÈRES**

- ✓ Les inscriptions <u>et les paiements</u> se feront <u>obligatoirement</u> en ligne à partir de « l'espace tennis TEN'UP» du licencié : la recherche de la compétition se fera sur la localisation de Bourg en Bresse.
- ✓ Elles ne peuvent se faire que par les joueurs eux-mêmes car la saisie de l'identifiant et du mot de passe sont nécessaires.



Il est donc important que les responsables dans les clubs expliquent aux joueurs désireux de participer à ce championnat la procédure à suivre et les aident -notamment les plus jeunes — à s'inscrire

- ✓ Afin de réduire le nombre de rencontres à disputer durant les phases finales, la phase préliminaire en fonction du nombre d'inscrits et du secteur pourra concerner les joueuses et les joueurs de non classés (NC) à 15/4.
- ✓ Afin d'éviter les forfaits éventuels, chaque club s'assurera de la disponibilité des joueurs aux dates mentionnées ci-dessus.
- ✓ La compétition est ouverte à tous les jeunes nés entre 2006 et 2015, quel que soit leur classement.
- ✓ Un joueur ne peut s'inscrire que dans sa catégorie d'âge
- ✓ Le classement du **septembre 2023** sera pris en compte pour l'élaboration des tableaux de la première phase du championnat.
- ✓ Les conditions d'exemption des joueurs de la phase de secteur seront déterminées par le comité de tournoi après sortie du classement de septembre 2023 et la connaissance du nombre d'inscrits.
- ✓ Les matchs se feront dans les clubs des joueurs selon le calendrier fourni par la commission.
- ✓ Dans le cas ou la rencontre ne peut se faire dans le temps imparti par le calendrier et sans raison valable, les 2 joueurs seront éliminés de la compétition.

## **DISPOSITIONS GÉNÉRALES**

- ✓ Le format des matchs se feront :
  - o 9-10 ans : Balles vertes :
    - Format 7 : 2 sets à 5 jeux, point décisif, jeu décisif à 4/4, 3e set super jeu décisif à 10 points
  - Autres catégories :
    - Format 1 3 sets à 6 jeux.
- ✓ En l'absence de dispositions particulières, les règlements sportifs FFT des rencontres individuelles s'appliqueront.

## **ENGAGEMENT DES JOUEURS**

✓ Droit d'inscription par joueur : 15 € Réglé directement par le joueur

## **PLANNING**

- ✓ Date limite de saisie des joueuses et joueurs dans TEN'UP :
- ✓ Date probable des convocations phase de secteur :
- ✓ Date probable des convocations phase finale :

1<sup>er</sup> octobre 2023

à partir du 15 octobre 2023

à partir du 07 Janvier 2024

